

Sur motion de M. O'Brien, secondé par M. Wallace,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des rapports ou opinions des officiers en loi de la Couronne sur l'acte passé par la législature de Québec, intitulé : "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," et aussi, copie du dossier ou des dossiers ou autres documents ou rapports soumis aux dits officiers en loi ou au secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies concernant le dit acte et au moyen desquels les dites opinions ont été obtenues, comme aussi, copie de toutes dépêches et correspondance s'y rapportant.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Perry, secondé par M. Semple,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé détaillé des frais de réparation du brise-lames de Tignish, I, P.-E., en 1889, la date du commencement et de l'achèvement des travaux, et le nom de la personne en charge des dits travaux.

Sur motion de M. Dessaint, secondé par M. Doyon,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des comptes en rapport avec la construction d'un quai à Kamouraska, dans la province de Québec, produits dans le cours de l'année 1889.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mackenzie,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes résolutions de l'Assemblée Législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant l'affectation des deniers votés par cette Chambre pour l'usage des dits territoires.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mackenzie,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous les ordres en conseil, ou administratifs, empêchant les navires américains de transporter du fret, en entrepôt, des ports américains à Victoria, C.-A., ou aucun autre port canadien, et copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, révoquant les précédents et de toute correspondance se rapportant à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mackenzie,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant le règlement des réclamations des Métis.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. White (Renfrew), secondé par M. Kirkpatrick,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, dépêches, correspondance et documents concernant la démission du Conseil des Aviseurs des Territoires du Nord-Ouest, et la nomination de leurs successeurs.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.